

Amicale des Portes de Chartreuse,
de la Jacquinière
et du Sacré-Cœur de VOREPPE

Les Portes de Chartreuse

Procès Verbal du C.A du lundi 22 novembre 2021

Etaient présents : Paul GARDE, Patrick LABBAYE, André MOLLIER, René FANTIN, Régine BIZZINI , Hélène GARCIN

Excusés : Christiane NICOLLIN

La séance débute à 16h :

- Rédaction et validation de la lettre envoyée aux entreprises pour l'appel à dons (qui n'avait pas encore été validée lors du dernier C.A)
- Organisation de la cérémonie de remise des prix aux élèves les plus méritantes 2021. Validation du Mot du Président qui va être lu lors de la cérémonie.
- Organisation matérielle de l'AG du 6 décembre 2021 :

  Accueil des participants : scan passe sanitaire, (P.L)

  Pointage des présents émargements et remise des badges (R.B et H.G) P.L s'occupe des badges. Encaissement et pointage des paiements (A.M) prévoir le fond de caisse

  Nous avons envisagé l'acquisition d'un terminal de paiement Sum Up (achat de l'appareil : 29 €, puis 1.75% par transaction. Pourrait servir pour les futures manifestations culturelles dans la Chapelle. Aucune décision n'a été prise mais le projet est à l'étude.

  Paul Garde assure l'accueil à la Chapelle à partir de 9H45, après validation du passe des participants et enregistrement avant la réunion d'A.G à 10h30.

  Photo de groupe : où, escalier du patio ou de la Chapelle en fonction de la météo. Qui prend la photo de groupe ? PL (pied à prévoir PL)

Créer une liste des adhérents à jour de leur cotisation sur le site. (PL voit avec JMZ) cela faciliterait les relances pour l'envoi des pouvoirs de celles et ceux qui ne peuvent participer à l'AG.

Il serait peut-être mieux de faire courir les adhésions d'une année civile sur l'autre plutôt que par année scolaire. Sujet évoqué mais aucune décision n'a été prise. Cela faciliterait la « compréhension » des adhésions… On finit par ne plus savoir pour quelle année on a payé.

Qui invite-t-on à l'A.G ? Mr Demurger, le Directeur, Mr Terosiet (le DL), Mme Jossaud (APEL), Mr Naegelen (Prdt d'OGEC), Mr Rémond (Maire de Voreppe) Mr le Curé de Voreppe (lettre invitation RB et HG))

Rédaction de la lettre de confirmation d'inscription à l'AG et au repas à celles et ceux qui se sont inscrits.(HG et RB)

- Rappeler à Mr Demurger que nous avons demandé un guide pour la visite des locaux à l'issue de l'AG (PG fait la demande)

- <u>Site internet du Lycée : portesdechartreuse.fr :</u>

  Informer Mr Demurger que depuis que le site du lycée a été rénové l'Amicale n'apparaît plus dans la rubrique « La vie au lycée » - « Les associations ». Nous lui proposerons un texte pour présenter cette nouvelle rubrique. Il nous donne son accord et soutient notre démarche. Rédaction du texte confiée à HG et RB.

Le C.A. prévoit de proposer en AG de faire un don à l'OGEC de 2000 € pour financer la rénovation électrique de la Chapelle afin de pouvoir y organiser dès le printemps des concerts permettant de recueillir des fonds. Les travaux ont déjà commencé.

La date du prochain C.A. vous sera communiquée rapidement.

Le Bureau